

La MNH, 1^{er} client du tiers payant iSanté à généraliser la norme Visiodroits avec les pharmaciens

Paris, le 24 juin 2013 – Cegedim Assurances annonce que dans le cadre de son tiers payant iSanté, la MNH, première mutuelle du monde de la santé et du social avec plus d'un million de personnes protégées, va généraliser l'utilisation de la norme *Visiodroits* avec les pharmaciens.

Le tiers payant pharmaceutique, qui est l'un des plus utilisés par les adhérents, va connaître des évolutions importantes dans les semaines qui viennent, avec le développement des services en ligne depuis le poste de travail des pharmaciens.

La MNH, en partenariat avec iSanté, s'inscrit dans ces innovations et a décidé de généraliser l'usage de la norme *Visiodroits* dès le 18 juin 2013, au bénéfice de ses adhérents et des professionnels de santé.

De nouvelles fonctionnalités mises à disposition

La nouvelle norme *Visiodroits*, élaborée en concertation avec la profession officinale offre deux sous-ensembles de services, qui vont être déployés progressivement :

- la certification en ligne des droits au tiers payant d'un patient ;
- la tarification en ligne des prestations sur la base de chacun des produits délivrés, sur des périmètres élargis au hors remboursement régime obligatoire et avec des données plus riches que les simples taux de remboursement utilisés actuellement.

La valeur ajoutée de cette norme pour les professionnels de santé et adhérents de la MNH

Grâce à *Visiodroits*, le fonctionnement du tiers payant est amélioré.

En offrant aux professionnels de santé une image des droits actualisée et mise à jour de façon plus régulière que l'actuelle attestation papier, les rejets liés à des problématiques d'identification ou de droits des adhérents devraient diminuer, et le fonctionnement ainsi être optimisé.

Cette norme permet de plus de disposer d'un support et des outils pour gérer des garanties ou des services innovants, en prenant en compte le détail et les caractéristiques de chacun des produits délivrés.

Les bénéfices pour le professionnel de santé sont immédiats. Sans saisie supplémentaire, il peut directement enrichir son poste de travail d'informations permettant une meilleure gestion du service de tiers payant et une fiabilisation des données relatives à ses patients. Il n'est d'ailleurs pas obligé de solliciter le service en ligne à chaque délivrance : en effet, si les droits de l'adhérent deviennent caducs, l'officine ayant reçu une accréditation en est informée.

Le système permet de tracer que le professionnel de santé a eu recours à ce service, ce qui renforce l'engagement de paiement de la part de iSanté, en tant qu'opérateur de tiers payant.

La mise en place du service est très simple : lorsqu'un patient adhérent MNH se présente chez un pharmacien, le logiciel de ce dernier vérifie directement auprès de iSanté, et sans saisie supplémentaire, qu'il dispose d'une accréditation valide pour bénéficier du tiers payant.

A terme, le pharmacien pourra également bénéficier d'une prise en charge plus éclairée des médicaments (en connaissant de façon détaillée le contenu et les niveaux de garanties souscrits par les patients) et étendre le champ de solvabilisation de la délivrance de ses produits par les assurances complémentaires (vaccins, produits non remboursés, nouveaux actes d'accompagnement des patients,...).

-
- A propos de la MNH :* Première mutuelle du monde de la santé et du social, le Groupe MNH (santé et prévoyance) protège plus d'un million de personnes. Depuis plus de 50 ans, le groupe mène des actions de prévention et de promotion de la santé et s'investit tout particulièrement dans l'accompagnement social de ses adhérents. Acteur majeur de l'économie sociale, le groupe emploie aujourd'hui 850 salariés sur l'ensemble du territoire national. Pour en savoir plus : www.mnh.fr
- A propos de iSanté :* iSanté est une marque de tiers payant du Cetip, opérateur national qui développe des services de tiers payant standard ou en ligne permettant un meilleur accès aux soins pour les assurés, et des modalités de règlement plus rapides et sécurisées pour les professionnels de santé. Au-delà de cette activité, iSanté développe pour le compte de ses clients, en particulier des mutuelles et institutions de prévoyance, des services innovants et personnalisés en relation avec l'offre de soins : contrôle des droits en ligne, médicalisation des prestations, articulation avec les plateformes santé, etc. Le tiers payant iSanté connaît une forte croissance avec un réseau de plus de 152 000 professionnels de santé conventionnés et plus de 6 millions de bénéficiaires utilisateurs de tout ou partie de ses services. Pour en savoir plus : www.tp-isante.fr
- A propos de Cegedim :* Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Leader mondial du CRM santé, Cegedim est également un des premiers fournisseurs de données stratégiques consacrées à ce secteur. Cegedim compte 8100 collaborateurs dans plus de 80 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 922 millions d'euros en 2012. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM). Pour en savoir plus : www.cegedim.fr
- Contacts :*
- | | | |
|--|--|---|
| Aude BALLEYDIER
Cegedim
Relations presse
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr | Françoise Piqué Le Cun
Cegedim assurance
Innovation et communication
Tél. : 01 46 10 72 10
francoise.piquelecun@cegedim.fr | Gaëlle RYOUQ
Agence PrPa
Relations Presse
Tél. : +33 (0)1 46 99 69 69
gaelle.ryouq@prpa.fr |
|--|--|---|
-